



OFFICE DE
TOURISME
LE MANS
MÉTROPOLE



REGLEMENT DU JEU CONCOURS OFFICE DE TOURISME « AUTOMNE »

Article 1 – Organisateur du jeu

La SPL LE MANS EVENEMENTS – OFFICE DE TOURISME DE LE MANS METROPOLE, Société publique locale au capital de 1 974 519.79 euros dont l'adresse commerciale est située 16 Rue de l'Étoile, 72000 Le Mans, immatriculée au registre du commerce et des sociétés du Mans RCS 412 238 065 N° de gestion 97B 193 organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Concours Office de Tourisme Le Mans Métropole, Couleurs d'automne ».

Article 2 – Conditions de participation

Le Jeu Concours est organisé du 06/10/25 au 12/10/25 à 23h59 heures. Il s'adresse exclusivement aux personnes physiques majeures et abonnés à la page Facebook de l'Office de Tourisme de Le Mans Métropole.

Il est précisé qu'aucun des membres du personnel de la société LE MANS EVENEMENTS et de toute personne impliquée dans la mise en oeuvre du jeu et de leur famille ne pourront remporter le concours.

Article 3 – Modalités de participation

La participation au jeu s'effectue exclusivement de la manière suivante : être majeur, abonné à la page Facebook de Le Mans Métropole, commenter le post en stipulant une balade favorite, et identifier une autre personne.

Article 4 – Désignation des gagnants

La participation au jeu se fait exclusivement sur la page Facebook de Le Mans Métropole : <https://www.facebook.com/tourisme.le.mans/>, au plus tard le 12/10/2025 à 23h59, date limite de réception des participations. Seules les participations via la page Facebook seront prises en considération, les télécopies et les envois d'e-mail ne sont pas admis.

Seules les participations correctement effectuées et comportant l'ensemble des critères demandés participent à la sélection des gagnants. Les participations incomplètes ou comportant des mentions incohérentes ou fantaisistes ne seront pas prises en compte.

Le tirage au sort désignera le gagnant du lot.

Nous procéderons également au tirage au sort de plusieurs bulletins supplémentaires de réserve qui seront utilisés dans le cas où le lot ne pourrait pas être attribué au gagnant.

Il est autorisé de participer plusieurs fois.

Le tirage au sort du jeu aura lieu le mercredi 14/10/2025 à 11h00. Celui-ci est effectué par une personne interne à LE MANS EVENEMENTS.

L'attribution des lots se fera le mercredi 14/10/2025 à 11h00. Celle-ci est effectuée par une personne interne à LE MANS EVENEMENTS.

Article 5 – Dotation

En ce qui concerne le Jeu Concours « Couleurs d'automne », le lot est doté d'un panier garni composé de produits issus de la boutique de Le Mans Métropole.

Détail des produits : Tote-bag, chaussettes co-brandées 24h du Mans, sablés « La Sablésienne », tisane « Les veillées Mancelles », Miel de Fleurs « Rêve d'abeilles »

Il ne sera versé aucune contrepartie en espèces. La SPL Le Mans Evénements – Office de tourisme Le Mans Métropole, se réserve le droit de modifier la nature du lot si les circonstances l'exigent. En cas de modification aucune compensation ne sera apportée.

Les lots seront remis à l'accueil de l'Office de Tourisme Le Mans Métropole, situé au 16 rue de l'étoile, 72000 Le Mans, sur présentation d'une carte d'identité.

Article 6 – Information du gagnant

Le gagnant sera contacté par message privé sur Facebook, au plus tard le 14/10/2025. Il lui sera demandé son identité ainsi qu'une photo/justificatif de sa pièce d'identité. Le gagnant aura 72h pour répondre, auquel cas le lot sera mis au suppléant. Le lot sera ensuite à retirer à l'Office de Tourisme de Le Mans Métropole, sur les horaires d'ouverture, sur présentation d'une pièce d'identité, jusqu'au 16/11/2025.

Article 7 – Interprétation du règlement et attribution de compétence

Toute contestation éventuelle sur l'interprétation du présent règlement sera tranchée par la société organisatrice. Il ne sera répondu à aucune démarche écrite ou verbale concernant le mécanisme du jeu ou son interprétation. Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tout litige qui pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents dont dépend le siège social de la société organisatrice, sauf dispositions d'ordre public contraires.

Article 8 – Responsabilité

La SPL LE MANS EVENEMENTS – Office de Tourisme Le Mans Métropole se réserve le droit d'écourter, de proroger ou d'annuler l'opération si les circonstances l'exigent. Sa responsabilité ne peut être engagée de ce fait, ni du fait de tout dysfonctionnement du réseau Internet, ou de transmission défectueuse. La connexion de toute personne aux réseaux sociaux de l'Office de Tourisme de Le Mans Métropole et la participation via ces derniers se fait sous l'entière responsabilité de chaque participant.

L'annulation ou la modification du jeu ne donnera lieu à aucune indemnité pour les gagnants/participants.

Article 9 – Communication du règlement

Le présent règlement sera disponible gratuitement sur le site de l'Office de Tourisme de Le Mans Métropole : <https://www.lemans-tourisme.com/fr/>.

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.

Article 10 – Utilisation et protection des données

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du jeu concours feront l'objet d'un traitement par la société organisatrice afin de permettre la participation au jeu et l'attribution des prix aux gagnants.

Nous conservons vos données à caractère personnel uniquement le temps nécessaire pour atteindre la finalité pour laquelle nous détenons ces données, pour répondre à vos besoins ou pour remplir nos obligations légales.

Si vous participez au Jeu, nous conservons vos données à caractère personnel jusqu'à 3 mois après la fin du jeu.

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractères personnel applicable(s), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en nous contactant à l'adresse suivante : SPL LE MANS EVENEMENTS – Service administratif – Traitement des données – Office de Tourisme de Le Mans Métropole, 16 rue de l'Etoile, 72000 LE MANS.

Les participants qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du jeu seront réputés renoncer à leur participation.